

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black);
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

AP 21
721
1001

NOUVELLES

SOIRÉES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTÉRATURE NATIONALE

"Hâtons-nous de raconter les délicieuses
histoires du peuple avant qu'il les ait
oubliées."

CHARLES NODIER

NATIONAL LIBRARY
 OCT 30 1969
 BIBLIOTHEQUE NATIONALE

AP 21

VS

c. 3

P...

NOSC

MAI

3eme Volume, 5eme Livraison

REVUE PUBLIÉE À OTTAWA

TYPOGRAPHIE DE LA "GAZETTE," MONTREAL

1884

DESTINÉE

Comme la vie est faite ! et que le train du monde
Nous pousse aveuglement en des chemins divers !
Pareil au juif maudit, l'un, par tout l'univers,
Promène sans repos sa course vagabonde.

L'autre, vrai docteur Faust, baigné d'ombre profonde,
Après de sa croisée étroite, à carreaux verts,
Poursuit de son fauteuil quelques rêves amers,
Et dans l'âme sans fond laisse filer la sonde.

Eh bien ! celui qui court, sur la terre était né
Pour vivre au coin du feu ; le foyer, la famille,
C'était son vœu ; mais Dieu ne l'a pas couronné.

Et l'autre qui n'a vu du Ciel que ce qui brille
Par le trou du volet, était le voyageur.
Ils ont passé tous deux à côté du bonheur.

TH. GAUTHIER.

VIEUX FORTS DE L'ACADIE

(DE L'ANGLAIS)

Le voyageur qui parcourt les provinces comprises, autrefois, dans les limites mal définies de l'Acadie, et connues, aujourd'hui, sous le nom de Nouvelle-Ecosse et de Nouveau-Brunswick, rencontre sur sa route de nombreux monuments du régime français. Ces monuments, il les trouve surtout au milieu des débris d'une population parlant une langue tristement dégénérée* de celle des anciens Normands et Bretons français, ses ancêtres ; dans des monceaux ou tumuli recouverts d'herbe, et dans le nom d'un grand nombre de bois, rivières et promontoires, conservé du français d'autrefois.

Port Latour, sur la côte ouest de la Nouvelle-Ecosse, rappelle les efforts héroïques que fit le rival de d'Aulnay, le fier et intrépide Latour, pour prendre pied sur la péninsule. Gaspareau est le nom que donnèrent à un rapide cours d'eau, serpentant au travers d'une région fertile justement appelée le jardin de la Nouvelle-Ecosse, les aïeux de ce malheureux peuple qu'une destinée inexorable et les décrets d'un gouvernement inhumain

* Nous croyons que M. Bourinot fait erreur en disant que la langue des Acadiens est tristement dégénérée (*sadly degenerated*) de celle que parlaient leurs ancêtres. Sauf l'introduction d'un certain nombre de mots anglais francisés, la langue que parlent les Acadiens d'aujourd'hui est la même que parlaient "les Normands et les Bretons français" leurs pères.

arrachèrent de leurs antiques habitations " dans la douce terre d'Acadie." L'île qui, pendant de longues années, s'appela du nom superbe d'île Royale, a repris et conserve encore son nom primitif et plus modeste de Cap-Breton, qui fut autrefois donné à l'un de ses caps par ces hardis marins bretons, les premiers explorateurs du continent de l'Amérique du Nord. Le rocher désert où fut Louisbourg fait songer encore aux fortifications formidables de cette ville destinée, selon le calcul des ministres de Louis XV, à frapper les Anglais d'épouvante et à garder contre eux les approches du golfe Saint-Laurent. Personne aujourd'hui n'entendrait jamais parler du marquis de la Boularderie, sans cette île verte et coquette dont il voulut faire sa seigneurie et qui conserve encore son nom. Le Bras-d'Or, vaste nappe d'eau dentelée de criques et entrecoupée de beaux lacs, que surmontent des collines recouvertes d'arbres verdoyants et de fermes riantes, atteste encore la justesse et la propriété du nom que lui donnèrent ses premiers possesseurs.

Les Français n'eurent jamais qu'un pied-à-terre incertain en Acadie. En certains endroits isolés, ils avaient construit des forts grossiers, autour desquels de petits groupes de colons construisirent ensuite des chaumières et défrichèrent des terres.

La rivalité entre l'Angleterre et la France s'alluma sur ce continent aussitôt que les établissements britanniques y eurent pris quelque importance, et fut cause que les colonies françaises n'y devinrent jamais florissantes et ne purent y acquérir de stabilité. Ajoutons que le gouvernement français ne se montra, en aucune occasion, fort entiché d'un pays qui ne promettait guère de profits à ses possesseurs. Il le laissa même, pendant de longues années, à la merci des marchands et des aventuriers.

Dans la suite, la France comprit mieux l'importance de l'Acadie, comme base d'opérations militaires contre les colons toujours agressifs de la Nouvelle-Angleterre ; et finalement elle fut contrainte, pour la défense de ses autres colonies, de bâtir la forteresse de Louisbourg, sur la côte orientale de l'Île Royale. Mais il était trop tard ; et ses rois ne purent reprendre le terrain qu'ils avaient perdu par leur indifférence pendant la première période de l'établissement du pays. Si les hommes d'état français avaient eu un sens plus pratique des questions coloniales, ils auraient compris tout de suite que la possession de l'Acadie leur était absolument indispensable pour la défense et la conservation du Saint-Laurent et des grands lacs.

L'histoire de la construction de leur premier fort nous montre les difficultés contre lesquelles les Français ont eu à lutter dès le commencement, dans leur périlleux essai de colonisation en Acadie.

Quand De Monts—que la charte de Henri IV constituait seigneur féodal de la moitié d'un continent—vint pour la première fois en Acadie avec sa suite d'aventuriers, il n'y avait pas un seul établissement anglais, depuis le pôle nord jusqu'à l'ancienne ville espagnole de Saint-Augustin, dans les savannes de la Floride. La petite île de Sainte-Croix, où ils se fixèrent d'abord, ayant été bientôt jugée insuffisante, resserrée qu'elle était dans sa ceinture de rochers, pour un établissement sérieux, les Français, pour berceau de la future colonie, choisirent, au fond de l'un des bras de mer de la baie de Fundy, si remarquable par ses "marées" et ses "refouls," un bassin d'une merveilleuse beauté, entouré de collines boisées et de forêts regorgeant de gibiers de toutes sortes, qu'ils nommèrent Port-Royal — aujourd'hui Annapolis. Il y a maintenant deux cent soixante-et-dix ans que les

premières pièces du fort Port-Royal furent coupées sur les bords de l'Esquille—rivière Annapolis—par l'ordre du baron de Poutrincourt, successeur de De Monts. Les Français ne revenaient pas de leur enchantement, tant le site pittoresque de leur nouvel établissement les avait frappés. “ Ce nous estoit chose émerveillable de voir la
“ belle étendue dicelui (port) et les montagnes et côteaux
“ qui l'environnent, et m'étonnois comme un si beau
“ lieu demouroit désert et tout rempli de bois, veu que
“ tant de gens languissent au monde qui pourraient
“ faire prouffit de cette terre... Dès le commencement
“ nous fîmes désireux de voir le pais à-mont la rivière
“ où nous trouvâmes des prairies préque continuelle-
“ ment jusques à plus de douze lieuës, parmi lesquelles
“ découllent des ruisseaux sans nombre qui viennent
“ des collines et montagnes voisines. Les bois (sont)
“ fort épais sur les rives des eaux.”

Quelle existence pleine de péripéties que celle de Port-Royal !

Parmi ses premiers habitants nous trouvons quelques-uns des plus grands colonisateurs de ce continent. Champlain, le père de Québec, de Poutrincourt qui est resté l'une des figures les plus nobles et les plus chevaleresques de toute la Nouvelle-France, l'Escarbot le sympathique et ingénieux historien, sont réunis autour du berceau de Port-Royal et l'entourent comme d'un rayonnement.

L'Escarbot nous a laissé des succès et des revers des premiers colons une description pleine de charmes, dans laquelle s'étalent toute la mobilité et toute la vivacité du caractère français. Quand on lit sa chronique des faits et gestes de ses compagnons, on se prend à regretter que Port-Royal n'ait pas toujours eu, depuis sa fondation jusqu'au jour où le drapeau fleurdelisé

cessa de flotter sur ses bastions. L'Escarbot pour transmettre à la postérité les incidents si variés et si émouvants de son existence



Nous allons dans cette étude retracer brièvement trois scènes de la vie acadienne, prises sur nature, il y a plus de deux cents ans.

Nous sommes au dix-septième siècle, pendant une froide et belle journée d'hiver. Un blanc manteau de neige couvre les collines et les vallées; seuls les pins et les sapins ont conservé leur verdure. Les contours du rivage, aussi loin qu'on peut les distinguer des hauteurs de Port-Royal, sont gelés; mais les marées qui se précipitent dans le vaste bassin et qui en sortent tumultueusement laissent aux vaisseaux un passage relativement libre. A l'intérieur, les rivières et les lacs sont pris d'un solide pont de glace. Sur un plateau élevé, vers le fond du bassin et près de la rivière, on aperçoit un groupe de maisons construites en bois, laissant échapper de leurs cheminées des flocons de fumée légère qui se perdent dans un ciel sans nuage. Mais ce sont là de bien modestes habitations pour tenir sur un continent immense et inhabité, la fortune de la France ambitieuse! Un quadrilatère de constructions grossières, comprenant les magasins, l'arsenal et quelques maisons particulières, forme à l'intérieur une espèce de cour assez vaste. Pour toute défense, des palissades surmontées de quelques canons. Au-dessus de l'un des toits les plus élevés flotte dans la brise le drapeau de la France.

Pénétrons maintenant dans le spacieux réfectoire de

l'un des principaux édifices du quadrilatère, où un tableau aussi agréable que nouveau nous attend. Un grand feu de bois d'érable pétille dans le foyer et au son de la cloche du midi, une procession de quinze à seize gentilshommes entre joyeusement dans la salle à diner, "chacun portant son plat" qu'il dépose sur la table. Champlain, l'architecte, ou maître-d'hôtel du jour, ayant en main le bâton d'office, "et au col le collier de *L'ordre de bon Temps*", s'assied à la place d'honneur. Devant chaque convive le maître queue a placé un plat de venaison, de poisson ou d'oiseau sauvage, et un grand vaisseau rempli de vin de France.

Le fidèle Sagamos acadien, le vieux Memberton, est assis avec les autres chefs et les plus braves d'entre ses guerriers autour de l'âtre. On leur distribue du pain et de la venaison, et ils témoignent du geste leur satisfaction à chaque répétition de cette scène quotidienne. Le repas est copieux et entremêlé de bons mots, de chansons et de joyeuses histoires ; car toute cette compagnie se compose de gentilshommes de la cour du roi, intrépides à la guerre, versés dans les lettres, et sachant mieux que personne au monde peupler de gaieté et d'amusements divers la morne solitude de leur exil volontaire sous le ciel d'Amérique.

Un fait particulier à la colonisation française de cette époque, est l'esprit de prosélytisme des aventuriers. Le baron de Pontrincourt n'eût rien de plus pressé, en s'établissant à Port-Royal, que de convertir à la religion catholique le vieux Memberton et sa tribu.

Par un beau jour de juin de l'an de grâce 1608, on out pu voir les catéchumènes, au nombre de vingt-et-un, se réunir sur le rivage en face du fort, et suivre les exercices religieux sous la direction du Père Laffêche. Les "gentilshommes aventuriers," les soldats et les co-

lous étaient tous en grande tenue ce jour-là. Les rites religieux furent accomplis avec toute la majesté, toute la pompe de cette Eglise qui, mieux qu'aucune autre église, sait frapper l'imagination des masses. On chanta le *Te Deum*, et le canon retentit en l'honneur de la première cérémonie du baptême conféré aux Sauvages de l'Acadie. Ceux-ci reçurent, avec l'eau régénératrice, les noms des plus grands seigneurs du royaume ; et les Français, enthousiasmés de leur succès religieux, les comblèrent de toutes espèces de présents.

De semblables scènes se sont vues souvent, à Hoche-laga, sur l'Outaouais, dans la région des grands lacs de l'ouest et le long des côtes et du golfe du Mexique.

Mais voici un tableau de sang et de douleur.

Un jour d'été de l'année 1613, un vaisseau de guerre entre dans la rade de Port-Royal, au grand étonnement des habitants occupés à travailler dans leurs champs. Est-ce le navire de France attendu depuis si longtemps ? Leurs amis d'outremer se sont-ils enfin souvenus de la colonie en détresse et leur envoient-ils des soldats et des provisions ? Non ! la croix rouge d'Angleterre flotte au mât d'artimon. C'est un vaisseau ennemi ! Les cultivateurs s'enfuient dans la forêt, et vont donner l'alarme au commandant et aux soldats partis dans quelque excursion. Pendant ce temps Argall s'empare du fort. Ce grossier marin avait reçu instruction de Sir Thomas Dale, gouverneur de la Virginie, d'aller détruire tous les établissements français du littoral de l'Atlantique.

Ce fut le signal de la guerre gigantesque que se livrèrent, pendant un siècle et demi, la France et l'Angleterre pour la conquête du Nouveau-Monde.

Port-Royal se releva de ses cendres ; mais son histoire, à partir de cette date, offre peu d'épisodes dignes d'intérêt, à part les sièges qu'il eût à soutenir. Sans compter que L'Escarbot n'est plus là pour raviver la gaieté dans ses murs et transmettre à la postérité la chronique de son aventureuse existence. Les fleurs et le drapeau rouge flottent tour-à-tour sur le fort, selon que les Français ou les Anglais sont victorieux dans l'interminable duel dont dépendra le sort définitif de l'Acadie.

En 1710, les colonies anglaises qui avaient eu beaucoup à souffrir des incursions des Français, envoyèrent contre Port Royal une expédition formidable, commandée par Francis Nicholson. Le gouverneur français, M. de Subercase, opposa une résistance énergique ; mais la garnison, dépourvue d'ammunitions et de vivres, n'était pas en état de soutenir un siège de longue durée. En conséquence, il capitula vers la fin du mois d'octobre.

Quoique, à cette époque, Port-Royal eût été considérablement fortifié, et fût en bien meilleur état de défense que du temps de Pontrevoix, ce n'était cependant qu'un fort insignifiant, comparé à Québec, et, plus tard, à Louisbourg. Les circonstances qui accompagnent la réduction finale du fort, montrent toute l'incurie qu'apportait le gouvernement français dans la protection de ses établissements d'Amérique, Port-Royal aussi bien que les autres places fortifiées. Non seulement les murs du fort tombaient en ruine, mais la garnison ne se composait que de deux cent cinquante hommes, exténués, couverts de haillons et mourant de faim.

A partir de 1711, Port Royal demeura au pouvoir des Anglais ; et l'Acadie toute entière fut à jamais perdue pour tous ces français qui avaient si vaillamment combattu pour elle. On changea même, en l'honneur de la reine Anne, le nom de Port Royal en celui d'Annapolis ;

puis on en fit le siège du gouvernement anglais jusqu'à la fondation d'Halifax vers le milieu du dix-huitième siècle. Mais à partir de 1748, cette ville la plus ancienne de l'Amérique—sauf Saint-Augustin—fut reléguée dans l'oubli et l'obscurité, d'où seuls l'historien et l'antiquaire viennent quelquefois la tirer.

Si vous allez à Annapolis, les habitants vous diront qu'ils sont fiers de deux choses : du passé historique de leur ville et du fait que le général Williams de Kars y est né. Un chemin de fer traverse aujourd'hui l'antique capitale de l'Acadie ; mais l'herbe recouvre à peine les monuments d'antan ; et les anciens sont plus empressés à montrer aux voyageurs quelques-unes des reliques du "vieux temps" dont les grognements aigus et les bouffées d'épaisse fumée semblent une dérision du passé.

Souvent encore, aux alentours de la ville, la charrue du laboureur déterre des ustensiles et des armes, à moitié dévorés par la rouille, jetés là ou oubliés par les français ; et les vieux vous parleront d'une grosse pierre, portant en chiffres arabiques profondément gravés, la date de 1604, ainsi que des emblèmes maçonniques ciselés grossièrement. Cette pierre, comme bien d'autres souvenirs historiques intéressants trouvés dans la Nouvelle-Ecosse, a disparu, sans que l'on sache ce qu'elle est devenue. A l'heure qu'il est, aucun édifice datant de la domination française ne reste debout à Annapolis, quoique cette domination soit toujours attestée par les ruines du fort, qui ont pendant longtemps servi de casernes aux troupes britanniques.

Le touriste, tant soit peu antiquaire et amateur de la nature, trouvera d'amples dédommagements aux fatigues du voyage, si seulement il parcourt, au travers les plantureuses vallées des comtés de Kings et d'Annapolis, la région qui sépare Windsor de Port-Royal. Il verra sur

son passage des jardins, des prairies et des vergers tels que n'en produisent pas le district de Niagara et les zones les plus fertiles de l'Ontario. Ces belles terres, ce sont les premières que les vieux cultivateurs acadiens ont soustraites aux flots envahisseurs de la baie de Fundy, et elles sont toujours d'une fertilité prodigieuse.

On trouve encore aujourd'hui, dans quelques comtés de l'ouest de la Nouvelle-Ecosse et notamment dans le township de Clare, des descendants des premiers Acadiens. C'est une race un peu indolente mais industrielle et remplie de religion, et qui s'attache avec obstination aux vieilles traditions d'un autre âge. Cependant pressés de tous côtés par un peuple plus entreprenant, les Acadiens commencent à vouloir sérieusement prendre leur place au soleil et à sortir de leur isolement.

De tous les forts français de l'Acadie, il n'y en a aucun dont l'histoire soit plus intéressante que celui qui fut construit sur la rivière Saint-Jean par LaTour. Charles de Saint-Etienne, seigneur de la Tour, est incontestablement le plus entreprenant de tous les "gentilshommes aventuriers" qui vinrent de France, à cette époque, se tailler un domaine sur le continent d'Amérique. Nous le trouvons errant tantôt avec les Sauvages dans les profondeurs de la forêt, et tantôt s'entourant, comme un vieux seigneur féodal, de tous ses partisans, et combattant avec intrépidité pour la défense des postes français de l'Atlantique et de son fort de la rivière Saint-Jean.

Biencourt, fils du baron de Poutrincourt, légua en mourant (1623) ses droits sur Port Royal à son ami LaTour, qu'il nomma son successeur. Celui-ci cependant, pour une raison ou pour une autre, se retira au Cap-Sable où il construisit un fort qu'il appela le fort Saint-

Louis. Plus tard il abandonna Cap-Sable pour aller s'établir à l'embouchure de la rivière Saint-Jean. Frappé par la position stratégique de ce dernier endroit, il y éleva un fort en 1627 à l'extrémité d'une pointe de rocher qui s'avance dans le havre. C'était un ouvrage en terre d'environ quatre-vingts pas de diamètre, flanqué de quatre bastions sur chacun desquels il plaça six canons de fort calibre.

A cette date, les colonies de la Virginie, de New-York et de la Nouvelle-Angleterre avaient atteint un degré de développement bien supérieur à celui des établissements français de l'Acadie. L'irrésistible esprit d'entreprise des premiers colons anglais portait déjà ses fruits surtout dans la Nouvelle-Angleterre. Québec même était alors une ville insignifiante avec une population de 500 âmes tout au plus. Après Québec, les villes ou plutôt les villages, les plus importants de la Nouvelle-France étaient Trois-Rivières et Tadoussac, deux factoreries ayant une certaine importance commerciale. Les seuls postes occupés par les Français en Acadie étaient Port-Royal et le fort de la rivière Saint-Jean ; au Cap-Breton, ils n'avaient que quelques habitations isolées, occupées l'été par des pêcheurs basques et normands.

L'histoire du fort de la rivière Saint-Jean résumé toute l'histoire de la rivalité de Charles de La Tour et du chevalier d'Aulnay de Charnisay. L'un et l'autre se prétendaient propriétaires de l'Acadie ; et tous deux combattirent pour la possession de la péninsule et du fort de la rivière Saint-Jean avec une persévérance et une férocité inouïes.

C'est ici que l'on voit entrer en scène, pour la défense des droits de son mari, l'héroïque épouse de La Tour. Cette femme déploya, pendant cette longue et sanglante rivalité, un courage, une énergie dont nous voyons peu

d'exemples dans l'histoire. Elle se chargea de plusieurs missions importantes en Angleterre et au Massachusetts, et rendit, chaque fois, de signalés services à son mari. Mais ce qui l'a rendue à jamais célèbre, c'est son héroïsme à défendre, à deux reprises différentes, le fort de la rivière Saint-Jean contre d'Aulnay, qui, profitant de l'absence de son rival, avait cru facile de s'en emparer. La première attaque fut repoussée victorieusement. D'Aulnay revint quelque temps après mettre de nouveau le siège devant le fort dont il se rendit maître, cette fois, en accordant aux assiégés une capitulation honorable. Mais, manquant à sa parole, il souilla sa réputation de gentilhomme en faisant pendre toute la garnison, à l'exception d'un soldat qu'il contraignit à se faire le bourreau de ses compagnons, et cela en présence de la malheureuse femme qui assistait à l'exécution, la corde au cou. Le cœur brisé par de si grands revers, elle mourut à quelques mois de là.

A la suite de ces événements, La Tour reçut du roi, une nouvelle commission de gouverneur de l'Acadie, et —ô l'inconstance des hommes!—épousa la veuve de son rival, qui s'était noyé, en 1650, dans la baie de Fundy. Vers la même époque—1654—l'Acadie étant tombée au pouvoir des Anglais, La Tour obtint de Cromwell une concession considérable de terrains. Ce n'est qu'alors qu'il abandonna définitivement son fort de la rivière Saint-Jean.

L'histoire de ce fort ne fournit plus, sous la domination anglaise, de ces épisodes émouvants comme ceux que nous venons de voir. Quand, en 1670, l'Acadie fut rendue à la France, il se trouvait dans un état de ruine presque complète. Une petite garnison l'occupait encore, cependant, vers la fin du dix-septième siècle. Mais en 1701, le gouverneur français le fit raser jusqu'à l'égalité du sol.

Dans le cours de l'année 1758, le colonel Moncton ayant reçu l'ordre du gouverneur de Port Royal d'aller s'emparer définitivement de la rivière Saint-Jean, la chose fut vite exécutée, et bientôt l'on vit le drapeau anglais flotter tout le long du parcours de la belle et grande rivière, depuis la frontière du territoire canadien jusqu'à l'Atlantique. Le vieux fort de La Tour changea alors pour quelque temps d'aspect. Ses remparts démolis s'élevèrent de nouveau vers le ciel et se couronnèrent de canons. Mais pour obtenir le privilège de revivre, il lui fallut abandonner son antique nom de fort La Tour pour celui de fort Frédéric, qu'il prit en l'honneur du souverain de la nation à laquelle il appartenait désormais.

A partir de cette époque jusqu'au jour où il disparut, enseveli sous la poussière des années, ou balayé par les flots envahisseurs de la baie de Fundy, son histoire est la monotonie même. C'est pourquoi nous n'en suivrons pas le fil. Cependant il n'y a guère longtemps que l'on pouvait distinguer encore quelques-uns de ses contreforts, recouverts aujourd'hui de jardins, de verdure et d'habitations. A mesure que le vieux fort tombait en ruine et s'en allait en poussière, une des villes les plus commerciales de la Confédération canadienne s'élevait sur son emplacement. De gros navires chargés de produits de tous les pays du monde, stationnent maintenant à deux encablures du lieu où flottait jadis le fier drapeau de la France ; et les vaisseaux qui descendent cette belle rivière, emportant dans leurs flancs les richesses de toute la province, saluent en passant le tombeau des vieux pionniers qui crurent un jour que leur fort serait le noyau d'un grand empire français en Amérique.

Toutes les anciennes villes françaises de l'Acadie sont

tombées pour ne plus se relever ; Port-Royal, l'orgueilleux Port-Royal n'est plus qu'un simple hameau ; Louisbourg est un champ désolé, où les brebis vont chercher un maigre paturage ; mais des ruines du fort de LaTour est née une ville populeuse, puissante en richesses, et témoignant au travers les siècles de la sagesse des Loyalistes anglais, qui ont choisi ce vaste et superbe port de mer pour en faire le centre de leurs établissements au Nouveau-Brunswick. Néanmoins, parmi toute cette population laborieuse qui circule dans les rues où furent autrefois les tombeaux des compagnons de LaTour, personne ne se souvient plus des premiers fondateurs et des premiers possesseurs. Seul le chercheur, l'historien songe encore que :

Ces jardins, ces palais à d'autres appartiennent ;
Qu'au fond de leurs cercueils, dans leurs poudreuses mains,
Les maîtres d'autrefois, les premiers, les seuls, tiennent
Tous leurs titres écrits sur de vieux parchemins.

Transportons-nous maintenant à cette étroite lisière de terre, trait d'union entre le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse, et connue sous le nom d'isthme de Chignecto.

Nous ne sommes plus à l'époque de la naissance des colonies anglaises et françaises en Amérique ; elles ont toutes deux, ces dernières surtout, pris un grand développement, et Montréal et Québec sont en train de devenir deux villes importantes.

Anglais et Français étaient, à cette époque-là, dans un état de malaise, de méfiance mutuelle ; et les autorités de Port Royal et de Halifax affectaient de ne pas avoir foi dans la fidélité des Acadiens, qui, dans l'espace de cent cinquante ans, s'étaient multipliés et occupaient la partie la plus fertile de la province. Comme pour

précipiter les événements, le commandant des forces françaises fit ériger un fort, le fort Beauséjour, vers l'embouchure de la rivière Missisquèche, dans le voisinage de Beaubassin, alors un des établissements acadiens les plus populeux. Aussitôt le major Lawrence envoya un détachement de soldats construire un autre fort, en face du premier, de l'autre côté de la rivière, à l'endroit où s'élève aujourd'hui la florissante petite ville de Amherst. Ce fort fut appelé du nom du major anglais. Les hostilités ne tardèrent pas à s'ouvrir ; et, à quelques mois de là, le village acadien de Beaubassin était détruit, et le fort Beauséjour, aujourd'hui fort Cumberland, tombait aux mains des Anglais.

A l'histoire de tous les forts français de l'Acadie se rattache quelque nom fameux. Les noms de Poutrincourt et de LaTour nous apparaissent comme des auroles flottant au-dessus des forts de Port-Royal et de la rivière Saint-Jean. Celui de Le Loutre, qui fut pendant plusieurs années missionnaire en Acadie, est intimement lié à l'existence et aux revers de Beaubassin et de Beauséjour. Ses ennemis—et personne en Acadie n'en comptait autant que lui parmi les Anglais—ses ennemis nous le peignent comme un homme plein de ressources et de cruauté. Il est certain qu'il détestait les Anglais de tout son cœur, et que, pour contrecarrer leurs desseins en Acadie, tout moyen lui paraissait bon. Que sous sa soutane de prêtre battait un cœur de soldat, l'épisode suivant, tiré du siège de Beausejour, le prouve surabondamment.

Le fort était à la veille de tomber au pouvoir des assiégeants ; la consternation régnait parmi les officiers français, et tout le monde semblait avoir perdu la tête. Seul, Le Loutre ne désespérait point. Afin de mettre du courage au cœur des soldats, on le vit pen-

dant plusieurs jours consécutifs se promener sur les remparts, au milieu des boulets qui sifflaient à son oreille, et là, sous le feu ennemi, tranquille et fumant sa pipe, exhorter ses compagnons à la défense. Si chacun eût été animé de son courage, il est probable que Beau-séjour ne serait pas tombé si tôt au pouvoir de l'Anglais.

J. G. BOURINOT

(A continuer)



LES VIEUX CRÉOLES

(Traduction de LOUIS FRÉCHETTE)

(*Suite et fin*)

Alors Coucou, regardant par le trou de la serrure, vit qu'on avait visité l'intérieur de la petite valise. Le couvercle était levé, mais comme il avait le dos tourné à la porte, on ne pouvait voir rien de plus que s'il eût été fermé.

Il resta penché à regarder dans l'ouverture jusqu'à ce que ses vieux genoux raides fussent sur le point de craquer. Sieur George paraissait de pierre; seulement la pierre n'aurait pas pleuré ainsi.

Le vieux propriétaire souffrait des douleurs aiguës dans chacun des os de son cou. Il aurait donné dix dollars—dix beaux dollars!—pour voir sieur George se lever et retourner la valise.

Tout à coup sieur George se dressa;—quelle figure!

Il se dirigea du côté de son lit; et en passant près de la valise, s'arrêta, la regarda, balbutia le mot de *ruine*, puis celui de *fortune*, ferma le couvercle du pied et se jeta en travers du lit.

Le vieux Coucou aussi regagna son lit, mais sans grand bénéfice; le petit homme ne put dormir. Pendant près d'un demi-siècle, il avait soupçonné son locataire d'avoir un trésor caché dans sa maison, et cette nuit même il venait de l'entendre admettre que la pe-

tite valise contenait une fortune. Jamais Coucou ne s'était senti si pauvre. En même temps, il ressentait une colère de créole de ce qu'un locataire pût être riche, tandis que son propriétaire était dans la gêne.

Et Coucou savait bien aussi—il le savait bien—ce que son locataire ne manquerait pas de faire. S'il ne savait pas ce qu'il gardait dans sa valise, il savait ce qu'il cachait derrière, et il savait qu'il en prendrait assez ce soir pour dormir profondément cette nuit.

Personne n'aurait supposé Coucou capable d'un crime.

Il était trop bien au courant des risques et dangers auxquels la malhonnêteté expose. Et puis, il était vieux, il était faible, et pardessus tout essentiellement poltron. Cependant, deux ou trois heures avant le lever du soleil, le petit homme, qui ne pouvait pas dormir, se leva, s'habilla rapidement, et, chaussettes aux pieds seulement, se dirigea vers le corridor donnant sur l'appartement de sieur George.

La nuit, comme il arrive assez souvent dans cette région, était devenue plus claire et plus chaude ; les étoiles scintillaient comme des diamants au fond de l'azur céleste ; et à travers chaque fenêtre, chaque treillage, chaque crevasse, la lune large et brillante versait ses rayons argentés sur la tête blanche du brigand, pendant qu'il se glissait le long des galeries poudreuses du vieux corridor conduisant à la chambre de sieur George.

La porte de ce dernier, bien qu'ouverte avec une extrême précaution fit entendre un craquement bruyant. Une sueur froide glaça Coucou de la tête aux pieds ; tremblant jusqu'à faire tressaillir le plancher, il attendit plusieurs minutes, puis il pénétra dans la pièce éclairée par la lune.

Le locataire, étendu comme s'il n'avait pas changé de place, dormait d'un lourd sommeil. Le pauvre poltron tremblait tellement qu'il ne savait comment faire pour s'agenouiller devant la valise. Deux fois, trois fois, il fut sur le point de tomber en avant. Il était froid comme de la glace. Mais sieur George fit un mouvement, et la crainte de perdre cette occasion lui galvanisa les nerfs. Il mit lentement ses genoux en terre, mit la main sur le couvercle, et ouvrit la valise qui s'emplit de la lumière intense de la lune. La valise était pleine, pleine, remplie jusqu'à déborder..... de billets de lotterie de la Havane!

Peu après le lever du soleil, Coucou, de sa fenêtre, vit l'orpheline, debout au coin de la rue. Elle s'y arrêta un instant, puis s'enfonça dans l'épais brouillard qui montait de travers et disparut. Jamais il ne la revit.

Mais la Providence veille sur elle. Elle n'a revu sieur George qu'une seule fois. Elle était montée dans le belvédère de la maison où elle demeure aujourd'hui, et regardait la ville s'étendre dans le lointain. Au Sud et à l'Ouest, le grand fleuve se dorait au loin sous les feux du soleil couchant. Le long de ses nombreux méandres, les cheminées fumeuses des usines, les entrepôts de la richesse et du commerce, les jardins de l'opulence, les flèches de cent églises, et des milliers sur milliers de palais et de bicoques couvraient le fertile patrimoine que, pendant cinquante ans, sieur George avait vu passer, avec le droit d'aînesse, des mains des indolents Esauïs de la colonie, à celles de leurs blonds frères du nord.

Plus près, elle regarda la région silencieuse et abandonnée des petites résidences, négligée par la législa-

tion, évitée par les amateurs de confort, et qui avait été la plaine riante de la vaste plantation de son grand-père. A quelque distance, se trainant péniblement à travers un champ marécageux, elle aperçut sieur George, épiant le coucher du soleil sur la prairie, pour trouver un lit pour la nuit dans les hautes herbes.

Elle se retourna, ramassa autour d'elle sa jupe d'indienne rose, et, faisant des efforts pour distinguer les degrés à travers ses larmes, elle redescendit la spirale à pic de l'escalier, et s'en alla s'agenouiller comme d'habitude sous les cierges odoriférants qui couronnent le maître-autel de la Mère Nativité.

Sieur George est sans toit. Il ne peut pas retrouver l'orpheline. La Mère Nativité paraît ne rien savoir d'elle. S'il pouvait la trouver maintenant, et obtenir d'elle dix dollars pour trois jours seulement, il connaît une combinaison qui réparerait tout le passé. Elle ne saurait manquer... croit-il. Mais il ne peut la retrouver, et toutes les lettres qu'il lui adresse—toutes contenant le fameux plan—disparaissent dans la boîte aux lettres.

Et c'est fini.

FIN.

NAISSANCES MARIAGES ET DÉCÈS *

Depuis quelques années la presse s'applique à corriger la grammaire et le style de nos écrivains, et nos écrivains, qui ne veulent pas être en reste avec elle, se sont mis à signaler ses défauts. Une main lave l'autre. Pourquoi n'écrirais-je point un chapitre des travers de la presse, quitte à me faire peigner de la belle manière si j'écorche quelque journaliste ?

Je prends pour sujet les naissances, les mariages et les décès parmi nous,—non ces événements en eux-mêmes, mais la façon dont le journal nous les apprend ; je ne serai ni grave comme le voudrait mon âge, ni badin comme le demanderait mon caractère ; je tâcherai d'être utile.

Nous allons faire la causette en famille.

I

NAISSANCES

Ceux des journaux de Paris qui publient le relevé des actes de l'état civil empruntent leurs renseignements aux mairies des divers arrondissements. Je ne sache pas que ce soient les familles qui leur portent l'annonce des naissances arrivées chez elles. J'ignore com-

* La *Revue de Montréal* a commencé, il y a trois ans, la publication de ce travail qui fut interrompue par la mort de l'abbé T. A. Chandonnet.

plètement l'usage de la province. On annonce comme fait d'intérêt général les naissances dans les maisons princières, dans les familles illustres, dans les ménages en évidence. Ici, dans les villages et les petites villes dotés d'une gazette, personne ne se permet de mettre au monde un enfant, de prendre femme, d'enterrer un parent, sans en avertir le public. A quelle date cette habitude remonte-t-elle? J'aurais cru qu'elle venait des premiers journaux fondés dans le pays, alors que la population des plus grands centres était encore si mince que tout le monde s'y connaissait. J'ai pourtant sous les yeux la *Gazette du Commerce et Littéraire pour la ville et district de Montréal* datant de 1778 et 1779, et je n'y en trouve absolument aucune trace. Mais d'autres journaux ont pu faire différemment. Je laisse cette vérification, si elle en vaut la peine, à nos archéologues et fouilleurs de poussière.

De cette date je tombe en 1842. Les périodes intermédiaires sont pour moi le grec que j'ai oublié, l'hébreu que je n'ai jamais pu apprendre, ou l'allemand que je n'étudierais pour rien au monde. La dernière page de chaque livraison de l'*Encyclopédie canadienne*, fondée cette année-là par M. Michel Bibaud, contient une liste des personnes nées, mariées et décédées dans les familles importantes du Bas-Canada. C'est là que j'ai appris, par supputation, l'âge de plus d'une grande dame un peu sur le retour maintenant mais qui reste jeune, ou d'une vieille coquette, faible en arithmétique, qui n'a pu faire encore le calcul de ses ans.

Aujourd'hui, progrès ou décadence, chaque famille fait assavoir au pays, par le journal, tout ce qui intéresse sa lignée. Dès que l'on peut se permettre la dépense d'un écu, ou encore si l'on connaît quelque proche parent d'un diable d'imprimeur, on sacrifie à la

mode en annonçant que l'on a acheté un garçon, marié une fille, ou conduit sa belle-mère au cimetière.

Et comment annonce-t-on cela? Je ne parle pour le moment que des naissances. Le public devant tout savoir, on lui donne force détails : l'enfant a émergé du Grand Tout à la sixième heure du quatorzième jour du mois courant, à Sous-les-Ormes, paroisse de X, comté d'Y, district de Z.

La formule ordinaire de l'avis est celle-ci : " A tel endroit, telle date, la dame de Timoléon Calino Bridoisson, Ecr., un fils." Or il y a trois erreurs à signaler dans cette courte notice.

1o. On ne doit pas dire la *dame*, mais la *femme*, d'un tel : " Madame X " ou " la femme de M. X," jamais " la dame de M. X."

Voici ce qu'écrivait à ce sujet, il y a quelques années, une femme du meilleur monde :

" Vous entendez tous les jours dire par des personnes du monde : " J'ai rencontré hier M. un tel avec sa dame." Mais dites donc avec sa femme, si vous voulez parler le langage de la bonne compagnie. On dit encore : " Madame X... est venue me voir hier avec sa demoiselle." Sa fille, s'il vous plaît ! voilà ce qu'il faut dire. De même qu'on a assisté à un dîner ou à réunion d'hommes ou de femmes, et non de messieurs ou de dames. On demande à quelqu'un des nouvelles de sa femme, si on est assez intime pour cela, soit de madame, en y ajoutant le nom du mari, mais jamais des nouvelles de votre dame. Il faut dire encore " vos petites filles," " mesdemoiselles vos filles," mais jamais " vos petites demoiselles," " votre dame et vos demoiselles," toutes locutions qui sentent l'antichambre."

Une dame vient de nous enseigner ce que demande le bon ton, un grammairien va nous dire ce qu'exige le bon français : les deux choses s'accordant toujours, rien d'étonnant si les deux personnages formulent la même règle. "Le bon usage, dit Littré, repousse des phrases comme celles-ci : Il est venu avec sa dame : ces messieurs et leurs dames. Il faut : il est venu avec sa femme ; ces messieurs et leurs femmes."

20. La presse a discuté ces années dernières le titre d'écuyer, son origine, son emploi, son existence actuelle, sa valeur, sa destination. Qu'il vienne des contemporains de la reine Berthe, qu'il ait disparu ou non, qu'il doive se perpétuer ou périr, cela m'est bien indifférent. Mais je dis qu'on en abuse ridiculement au Canada. Personne ne se le refuse ; qu'on appartienne aux professions libérales ou aux derniers rangs, chacun se l'approprie, Combien de gens se fâchent parce que leurs correspondants l'omettent ! Que de voix perdues, que de clients chassés parce que le candidat ou l'avocat néglige de le mettre sur l'enveloppe de ses lettres !

Le titre dût-il être employé, qu'il y a trop de gens qui le prennent. Si encore on l'écrivait sans un e majuscule !

30. Il ne faut pas dire un fils, mais un garçon. Puisqu'on ne se contente pas d'annoncer généralement qu'il nous est né un enfant, c'est que l'on entend désigner son sexe. Fils n'établit que la relation d'enfant à père et mère, garçon établit le sexe. Écrivons donc garçon.

J'ai signalé trois fautes ; il y en a une quatrième : la forme de la phrase elle-même. "Madame une telle un fils" ne veut rien dire. Il y a là un sous-entendu inutile.

Le coupable n'est pas toujours le papa, qui va joyeux porter l'avis à son journal. Le journaliste est souvent en faute.

Il y a le journaliste distrait à qui vous dites la grand' nouvelle, et qui écrit sans broncher que vous avez acheté une fille, du sexe féminin.

Il y a le gazetier calembouriste qui, pour le plaisir d'un jeu de mots, change la formule sacramentelle et annonce qu'il est né deux jumeaux à T. T. Larivière.

Il y a le reporter enthousiaste. Il vous dit gravement que la famille de l'hon. juge Plaidédon s'est accrue d'un garçon qui promet de marcher sur les traces de son père et de s'élever à une belle position à force d'esprit et de talents.

Il y a le reporter sans usage qui écrira : "La dame de monsieur H., écuyer, une fille," ou encore : "Madame docteur J. un fils." Je ne désespère pas de lire un beau matin : "Madame juge de paix K," ou "madame avocat L," ou "madame capitaine de milice M."

Nous avons de plus le journaliste vindicatif, qui fera des gorges chaudes de son ennemi en l'accusant d'avoir signé l'acte de naissance d'un fils de sa raison commerciale et sociale "Zabulon et frère," au grand ébahissement du curé, à la joie intense mais étouffée du parain.

De la forme des avis de naissance à la nature des noms qui nous sont infligés sur les fonts baptismaux, la transition est facile, on saute vite d'un ridicule à un autre. Seulement, ici finit la responsabilité du journal.

On se contenta pendant longtemps des vieux noms,

du nom des saints qui furent, si je puis ainsi parler, les pionniers et les locataires à long terme du calendrier. On s'appelait bonnement Pierre, Joseph, François, André,—Madelaine, Charlotte, Marie, Marguerite, Françoise. Nous sommes aujourd'hui dans l'âge pompeux des Oscar, des Arthur, des Urgel, des Adolphe, les malins diront même des Alphonse. On aime le sonore. On a presque honte de ne pas s'appeler Dolphis ou Philorome. Il n'est plus le temps des Baptiste et des Joseph. Hélas !

Aux commencements de l'ère nouvelle on adopta pour les filles la terminaison en *ie*. Il ne vint plus au monde que des Julie, des Virginie, des Eugénie, des Cédulie, des Ulgérie. Puis vint l'époque des filles en *ne* ; mes souvenirs de bout d'homme amoureux remontent jusque-là. Une fille pour être accomplie devait se nommer Caroline, Corinne, Delphine, Alphonsine. On fit la similitude entre les noms des frères et des sœurs. Pas d'Ernest qui n'eût son Ernestine, pas d'Edouard son Edouardine ; pour Robert on créa Robertine, et tous les Louis eurent pour sœurs des Ludivine.

A l'heure qu'il est nos sœurs et nos filles traversent la période en *a*. C'est Malvina, c'est Anna, c'est Eliza, c'est Angéline, c'est Azilda,—quand ça n'est pas Orpha, Pamela, Zuméma, Larinda, Adouilda. Evangéline elle-même, la poétique création de Longfellow, se transforme en Eva.

Ces variations, ces modes baptismales, à qui les devons-nous ? Aux romanciers : à madame Cottin, à madame de Genlis, à madame de Staël, à Balzac, à Sue, à Ponson du Terrail et à cent autres. Tous les noms inventés par les feuilletonnistes ont chance de survie. Ce sont eux qui sont responsables des Gaudias, des

Olvir, des Léobe, des Genoffé, des Guindaline, des Mé-
lème, des Alphée, des Cécime.

Ne croyez pas que j'invente : tous ces noms existent au Canada. Et pas seulement ceux-là, vous allez voir. Que dites-vous d'Odessa, d'Almansard, d'Esimaire, d'Ustazarde, de Curiaf, d'Exilus, de Nilfas, d'Hégétoride, de Fidelem, d'Exumer (il y avait bien Exupère!), de Typhon,—côté des hommes? Que pensez-vous de Céléline, Fidéline, Auxilia et Auxilina, Spana, Ozilémia, Cilidor, Almézine, Elphégina, Hypoline, Salendré, Dérimane, Carminie et Carmina, Alvelina, Adorilda, Civiline, Exéline, Azama, Onzéline, Fabiella, Orazio, Azéline, Emmabéliste, Elzina, Vénérence,—côté des femmes?

On dira ensuite que le populaire n'a pas d'imagination! Il y a là des noms que leurs auteurs devraient breveter. Je vous jure que je n'en ai pas inventé un seul; je les ai tous relevés dans nos gazettes ou entendus de mes oreilles.

Porter les noms de ses ancêtres, et les bien porter, avait de tout temps été une louable et commune ambition. Aujourd'hui ce serait trop vulgaire. Un nom déjà porté c'est comme une toilette de bal déjà mise : à la défroque! On adore le nouveau, pourvu qu'il brille, pourvu qu'il sonne. N'est-ce pas à la recherche du clinquant que se lançaient les parrains qui ont trouvé ces noms-ci : Marie-Juliette-Librada, Antoinette-Romandine, Marie-Florestine-Célarine-Dolorès, Inez-Muriel-Bernice, Marie-Glossine-Hilda, Marie-Horneline-Amanda-Evilda?

Lecteur, tous ces noms de baptême sont authentiques.

Où s'arrêtera-t-on dans cette voie?

Après chaque canonisation, le nom du saint nouveau

devient à la mode. Il en est de même après une translation solennelle des reliques d'un bienheureux, après une de ces translations qui font époque. Il y a partout aujourd'hui des Zénon âgés d'une quinzaine d'années. Peut-être même trouverait-on des Martyrdujapon dans quelque coin du pays. Vous rencontrerez un jour, madame, quelqu'un qui vous dira :

—Permettez-moi de vous présenter un ami...

—Certainement, monsieur ! répondez-vous.

—Monsieur Lanturlure, de Sainte-Rose...

—Enchantée de faire votre connaissance, monsieur. Je connais déjà un monsieur de votre nom.

—Sans doute mon^e cousin Martyrdujapon Lanturlure, de Sainte-Cunégonde.

—J'ignorais son petit nom, il est charmant.

Et quand vous planterez-là monsieur Lanturlure, vous aurez, madame, une telle envie de rire qu'à distance polie vous éclaterez.

Ce n'est pas moi qui vous en ferai reproche.

Feu M. le grand-vicaire Désaulniers me disait que le nom d'Alphonse n'est répandu au Canada que depuis la canonisation de saint Alphonse de Liguori, en 1841. Je suis une des victimes de cette coutume, mais j'en ai toujours été vengé : mon parrain se nommait lui-même Janvier ! L'étiquette qu'on lui avait attachée au baptême était trop lourde, selon l'expression de Lacordaire, et il mourut jeune.

Le parrain est le *sponsor* des Latins, le *sponsor* des An-

glais, et le répondant de son filleul. A lui la responsabilité des noms inavouables qu'il inflige à des innocents. Quand je dis parrain je dis aussi marraine, et coupables au même degré sont ceux, hommes et femmes, qui portent vos enfants au baptême et les affublent de noms comme ceux-ci : Marie d'Egypte, Stanislas de Kotska, Louis de Gonzague, François de Sales, Thomas d'Aquin, Alphonse de Liguori. Marie, Stanislas, Louis, François, Thomas, Alphonse, tout court, soit ! mais il ne faut pas de ces rallonges, empruntées à la mode américaine, qui font que des enfants s'appellent pour la vie George Washington Smith, Abraham Lincoln Brown ou Jefferson Davis Robinson. Cette mode commence à s'introduire chez nous. Elle a du bon, mais jusqu'à un certain point seulement, s'il s'agit de perpétuer le nom d'un aïeul illustre, d'un parent vénéré. Ne serait-il pas à lapider le parrain qui ferait baptiser nos garçons sous le vocable de Victor Hugo Durand, de Léon Gambetta Tremblay ou de Louis Veillot Fortin ?

C'est à lui d'éviter les noms qui prêtent au calembour, à l'à peu près, à la risée, soit par l'ordre des initiales, soit par leur juxtaposition avec le nom de famille. Si celui-ci commence par un *t*, vous voyez quelles initiales porterait l'enfant qu'on aurait appelée Emma Blanche. Il faut être sous ce rapport aussi circonspect que la famille Gouin, où personne ne portera jamais le nom de Marin ; que la famille Hassin, dont aucun rejeton ne se nommera Marc ; que la famille D'Eschambault qui se gardera de nommer aucun de ses garçons Arcade.

Est-il bien que l'on choisisse des noms de baptême absolument semblables aux noms patronymiques ou s'en rapprochant d'une manière frappante ? Est-ce joli de se nommer Rose Larose, Hubert Hubert, Rémi Raymond, Pierre Lapierre, Bastien Bastien, Jean Saint-Jean,

Bruno Brunel ? On rencontre de ces cas tous les jours. C'est matière de goût ; je ne dis pas que c'est mal, mais je n'aime pas cela,—comme dans la chanson.

C'est la vanité qui fait que nous annonçons dans les journaux la naissance de nos enfants. Le jeune père est fier d'avoir gagné ses éperons. La jeune femme, pour qui la maternité est le plus désiré des titres de gloire, n'aime guère à passer pour une Sara, et quand il lui naît un enfant elle ne se contente pas qu'Abraham en soit joyeux, elle veut que les hommes le sachent et que les femmes l'envient. Puis, si elle a mis la main sur un parrain de rang, elle brûle de le faire connaître. Dans un village, le maire et le notaire sont de gros parrains ; dans une petite ville, on convoite le médecin ou le député ; dans une capitale, il y a tant de grosses gens qu'on lorgne un ministre ou qu'on vise un juge. Songez donc que la voisine n'a peut-être trouvé qu'un commis de première classe et la fille d'un sous-chef !

Vanité dans le choix du nom, vanité dans la publicité du journal, vanité dans le parrainage de haute volée, vanité jusque dans l'église, vanité partout !

Un des plus étranges avis de naissance que j'aie lus est le suivant ; je le tire d'un journal français des États-Unis : “ A telle place, le 23 du mois dernier, madame X, (née Y), un fils. L'enfant a été baptisé par M. l'abbé Z, curé de la paroisse, et a reçu les prénoms suivants : Augustin, Edouard, H. La marraine a été madame N, tante de la jeune mère, et l'on ne pouvait faire un meilleur choix, car cette dame a donné à sa nièce, tout le temps de la maladie puerpérale, les soins intelligents et empressés que donnerait, non-seulement une tante, mais une mère dévouée et remplie d'amour pour son propre enfant.”

Voilà qui est risible sans doute ; pourtant je m'abstiens de rire. Nos compatriotes des États-Unis ont assez cette habitude d'annoncer dans les journaux la naissance de leurs enfants, de mentionner les noms reçus au baptême, souvent de dire qui fut parrain, qui fut marraine. Cela part d'un bon fond, indique un bon naturel, bien plus, est une preuve de patriotisme. À cent, cinq cents, mille lieues du pays, on affirme la vitalité de notre race, on transmet aux siens un message d'orgueil parfois, de bon souvenir toujours. Le vaillant émigrant qui, la pipe au bec, la hache à la main et le courage dans le cœur, part pour aller là-bas abattre la forêt, qui court chercher la fortune afin de soulager les vieux ans d'un père, afin de donner sa dot à une sœur,—quelque jolie Margot en jupe de droguet mais en robe d'innocence,—cet émigrant, quand à son tour il a fait son nid, quand les sauvages de l'Amérique du Nord ou les cigognes de la Grèce lui apportent un petit, quel plaisir ne ressent-il pas à communiquer, par le journal, la bonne nouvelle à sa mère en cheveux blancs, à ses amis du village, et si son goût n'est pas à la hauteur de son cœur, qui de vous, chères lectrices, lui jettera la pierre ? S'il écrit mal, il agit bien, et une goutte de son sang français vaut toutes les encres du monde.

J'ai eu tort, mesdames, de vous entretenir de la naissance avant le mariage ; en revanche, et afin de consoler celles d'entre vous qui auraient coiffé sainte Catherine, je traiterai le mariage avant le décès.

II

MARIAGES

Si la vanité s'étale dans les avis de naissance, c'est bien pire quand il s'agit des mariages, — et c'est tout naturel. Que le mariage soit un mariage d'amour ou d'intérêt, on aime qu'il ne passe pas inaperçu. La mariée est belle ou la mariée est riche ; on a conquis un brave cœur et un beau visage, ou tendu un piège à une forte dot, à une jolie position sociale, qui s'y est prise : il faut que les amis le sachent. On est toujours, du reste, fier de sa femme dans notre pays aux mœurs pures et naïves, il n'est que juste de la produire, et en attendant que ce soit dans le monde on se sert du journal.

Le journal circule partout ; il pénètre dans le village qui a vu naître la jeune épouse, il est reçu par l'ancien maître d'école qui vous a donné dans le temps plus de fêrures que de bons points et prédit que vous n'arriveriez jamais à rien ; il sera lu par la voisine qui vous traitait de garnement, par les camarades de classes, par le curé qui a été le confident de vos premières fredaines : —le journal doit donc aller leur apprendre que vous vous rangez, que vous faites une fin, et puis il est bon que vos créanciers recommencent à espérer. Et vous payez cinquante centins à chaque gazette de la localité pour porter la joie dans la famille de l'épousée, l'orgueil chez votre mère, l'espoir chez le créancier, le bon exemple chez les amis, et pour faire bisquer les grincheux, les fâcheux, vos ennemis intimes. Et puis il y a le rival que vous avez supplanté : va-t-il en avoir une binette, celui-là !

Il n'y a jamais trop de luxe dans l'annonce, elle ne contient jamais trop de détails. La gazette, déjà si barbare, se surpasse. On proclame son bonheur *urbi et orbi*;—je dis son bonheur, parce que tous les époux du matin sont heureux, s'il faut en croire la gazette. Elle ne manque jamais de parler de "l'heureux couple." Alors pourquoi lui faire invariablement des souhaits de bonheur? C'est à croire que tous nos mariages sont d'inclination, d'amour, jamais de raison, d'intérêt ou de nécessité. C'est le plus bel éloge de nos mœurs.

Le journal vous adresse donc un épithalame, et à défaut du troubadour, c'est le prote qui vous sacre heureux et vous souhaite, après le bonheur sur cette terre, le paradis à la fin de vos jours, pas avant. Il ne le dit pas en toutes lettres, mais on sait ce que parler veut dire. Votre mariage contente le directeur, qui flaire déjà un abonné. Laissons le faire, son intention est honnête. C'est pour le bon motif.

Par exemple, je vous dirai ceci: Si vous êtes un simple artisan, un mince commis, un homme de peu, un employé subalterne dans quelque ministère, il ne convient pas d'annoncer votre hyménée sous le titre de mariage fashionable. Cela est de droit dans le cas des personnages haut placés, des fils de famille riches dont on dit généralement qu'il est heureux que leurs pères soient nés avant eux; cela passe encore quand il s'agit des petits crevés, dandys, gandins, incroyables, merveilleux, muscadins, qui ont dressé tant d'embuscades aux dots qu'ils ont fini par en attrapper une; mais il ne faut pas abuser de la permission. Le mot fashionable est un mensonge et l'on se rend ridicule en l'employant, si réellement on ne se meut dans les cercles de la fashion.

Des anglais francophobes ont répandu sur les origines

franco-canadiennes les plus sottes calomnies ; ils nous ont fait sortir de l'écume, comme Vénus ; des anglais ignorants y croient dur comme fer. Outre l'histoire, outre les pièces authentiques, outre Parkman et nos historiens du cru, qui réduisent cette invention à néant, le seul fait des avis de mariage publiés dans les journaux avec cette surabondance de détails que l'on connaît me démontrerait l'inanité de ces méchants racontars anglais. Toute la généalogie y passe. On n'a rien à cacher sur ses ancêtres, puisqu'on se plaît à les évoquer : " M. S., fils de M. S., petit-fils de M. S., et arrière-neveu de M. S., qui a fait ceci, qui a fait cela " ; " Un tel descendant de l'un des premiers colons venus de Picardie en 1627," et ainsi de suite. On dirait, parole d'honneur ! que chacun travaille au profit de l'abbé Tanguay et se fait utile collaborateur à son remarquable dictionnaire.

Cependant j'aimerais mieux moins de détails. Il y a bien plus de bon sens à dire : " A Montréal, M. H... a épousé Melle. K... tel jour," que dans un avis faisant savoir à tous et chacun que M. A. B. C. H... jr., fils de M. A. B. C. H... sr., lequel est ceci ou cela, demeure ici ou là, a épousé Melle. K..., fille cadette de M. E. F. G. K... qui est ceci ou cela et demeure ici ou là. Je concède que l'on dise de qui la mariée est fille. Quant à l'homme, puisqu'il est assez vieux pour se mettre à la tête d'un ménage, on doit le connaître par lui-même, non par son père. Tout ce qu'il faut viser, c'est l'identité. Le nom seul d'un homme lui suffit, sans qu'il ait besoin de se réclamer de ses père et mère, encore moins de ces grand-père et grand-mère, bien moins encore de ses autres parents. Ceux qui vous connaissent vous reconnaissent facilement à votre seul nom ; pour ce qui est des autres, qu'est-ce que cela vous fait de leur annoncer, qu'est-ce que cela leur fait d'apprendre votre mariage,

une chose qui s'accomplit en tout pays depuis six mille ans? Si encore vous étiez ou l'inventeur du sacrement ou sa seule victime! Mais tout le monde y goûte, en souffre, s'y débat, y meurt. Il n'y a rien de très original dans le mariage, si ce n'est pour Adam et Eve, les malheureux!

On a l'habitude de mentionner le nom du prêtre, du ministre qui a donné la bénédiction nuptiale. Est-ce pour lui faire ou se faire un compliment? Souvent il aimerait mieux que son nom ne parût pas dans le journal et que le nouvel époux lui payât ses honoraires. Et il aurait raison. Les piastres que l'on porte aux journaux, pour payer un avis inspiré par la vanité, auraient un meilleur emploi jetées dans la main du prêtre, qui soulage les misères de sa paroisse. Mais étant acquis que la bénédiction du prêtre lui rapporte un honoraire légitime, au lieu d'écrire que l'abbé X a donné la bénédiction nuptiale, que ne dit-on que le mariage a été béni par l'abbé X?

On annonce souvent aussi que la bénédiction a été "donnée" par l'abbé un tel, assisté de tel autre abbé. Pourquoi cela? Il n'y a qu'un prêtre qui prononce le *conjungo vos*. Il n'a pas besoin d'assistance; et si un autre prêtre l'accompagne, qu'est-il nécessaire de le dire, si ce n'est pour montrer que l'on a des amis ou de hautes alliances dans le clergé? C'est pour cela aussi sans doute, plutôt que pour l'étrangeté du fait, que l'on écrit invariablement: "Le mariage a été célébré par l'abbé X, frère, oncle ou cousin du marié."

La vanité, toujours la vanité!

A l'habitude d'annoncer que la jeune épouse est la fille de monsieur celui-ci ou de monsieur celui-là, il y a

parfois des exceptions. J'ai lu récemment dans un journal de Québec l'avis de mariage de "mademoiselle E. F. G., héritière de madame H. I. J., en son vivant marchande." Cela dépasse les limites permises dans l'art des combles.

Pas de cartes ! Que de fois j'ai lu cela, et presque toujours au sujet du mariage de pauvres diables qui n'avaient pas cinq sous pour commencer leur ménage ! On veut singer, voilà tout. Pourquoi dire *pas de cartes*, quand ce n'est pas l'usage d'en envoyer ? En Europe on a les lettres de faire part. Si l'on met dans un journal *pas de cartes* ou *no cards*, c'est à la seule fin que les parents et les amis ne se blessent de n'en avoir reçu. Mais ici, où n'existe pas la coutume des lettres de faire part, à quoi bon cette précaution ? C'est comme si l'on disait : "Les époux n'iront pas à la mairie !"

Et le tour de noces donc ! Personne n'oublie d'en parler ! J'ai lu, de mes yeux lu, l'avis suivant écrit pour que personne n'en ignorât : "Les jeunes époux, reconduits jusqu'à Saint-Joseph par de nombreux parents et amis, sont arrivés par le dernier train du jour du chemin de fer Lévis et Kennebec, et sont descendus à l'hôtel Saint-Louis, en route pour un voyage aux chutes de Niagara."

Le dernier train du jour, le chemin de fer Lévis et Kennebec, la reconduite des parents et des amis, la descente à l'hôtel Saint-Louis,—ça sent la réclame. Qu'est-ce que cela fait au public que monsieur et madame aient laissé Québec à trois heures de l'après-midi, traversé le fleuve en voiture à deux chevaux, en pirogue ou à pied ! Détails inutiles, détails ridicules.

Vous lisez parfois qu'après la bénédiction nuptiale

donnée par le révérend M. Bénédict, l'heureux couple est parti en visite chez les parents du marié,—lesquels demeurent dans le rang Trompe-Souris ou dans la concession Brise-Culottes. On ne donne pas ce dernier détail, on omet la mention de la distance. C'est souvent aussi loin que de Sorel à Berthier, de Montréal à Saint-Lambert. Il y a toujours un cours d'eau entre les deux points,—tout le monde ne saurait passer la mer.

Je m'attends à lire quelque beau matin un avis de mariage conçu dans les termes suivants : “ A Ottawa, dans la basilique mineure, le 9 du courant, M. Rasebien, de la haute-ville, barbier, conduisait à l'autel mademoiselle Barbe Eutychienne, fille de M. Timoléon Prudhomme, ci-devant du Castor et maintenant de la Pickanock, rebouteur. L'heureux couple est parti pour son voyage de noces aussitôt après le déjeuner, qui s'est pris à l'hôtel des Princes, rue Murray. Il doit visiter les chutes de la Chaudière avant de se rendre dans le Bas-Canada par le pont suspendu. Après un séjour d'une semaine à Hull, qu'ils se proposent de visiter par le menu, les mariés pousseront jusqu'à la pointe Gatineau et nous reviendront par New-Edinburgh. Nous leur souhaitons un heureux voyage et un prompt retour.”

On ira même jusqu'à informer le lecteur que l'heureux couple est parti de la basse-ville, pour un voyage de noces à la haute-ville, passant à l'aller par le pont Dufferin et au retour par le pont des Sapeurs,—où il s'est perdu trois cœurs, suivant la légende.

Nos compatriotes des États-Unis oublient rarement de citer les noms des garçons et filles d'honneur ; au pays on se le permet quelquefois. Pour les Canadiens émigrés, c'est assez naturel, quoique tout de même un peu ridicule : on veut, comme je l'ai dit à propos des

naissances, étant un groupe d'exilés, se rappeler au souvenir de la patrie. Plus il y a de noms dans le journal, plus il y a de chance de faire plaisir à bien des parents, bien des amis, bien des connaissances. La même raison n'existe pas au pays, surtout pour entrer en ces détails-ci : le premier garçon d'honneur frère du marié, le second son cousin, l'un résidant à Salvaille, l'autre à l'Égypte de Milton ; les filles d'honneur à l'avenant.

L'on a, en général, si grande envie de tout faire connaître au public qu'on s'embarrasse dans sa rédaction au point d'écrire : "A tel endroit, à telle date, *par* le Rév. M. L., M. N. F. conduisait à l'autel mademoiselle Emma P." J'ai lu cet avis dans un journal de la campagne il n'y a que quelques mois.

Peut-être dans ce cas-ci, ne dois-je pas attribuer à la vanité la mention du prêtre qui a béni le mariage ; c'est un simple vicaire qui n'est à aucun degré le parent des nouveaux époux. Alors, pourquoi cette mention ? Peut-être afin de faire savoir au public que l'on s'est marié en face de l'Église, non par-devant un ministre protestant. Plus probablement, par la force de l'habitude, pour faire comme tout le monde. Tout de même on devrait un peu mieux soigner sa phrase, et, sacrifiant à un ridicule, y sacrifier du moins correctement.

Est in canitie ridiculosa Venus.

Il a dû se rappeler ce vers d'Ovide le gazetier qui annonçait dernièrement, sous le titre de *mariage précoce*, le mariage d'un bonhomme de quatre-vingt-treize ans avec une bonne vieille de soixante-seize. Il a voulu rire des flammes de ce vert-galant, sans doute. Je m'attendais à apprendre un mariage dans les limites d'âge fixées par la loi ; — et crac ! je butte contre deux vénérables bornes. S'attendre à l'hyménée d'un garçon qui n'a pas

encore dépouillé la robe prétexte pour la robe virile, espérer entendre parler de Daphnis et Chloé, et s'échouer sur deux respectables barbons, sur Philémon et Baucis ! Il faudrait exterminer ce journaliste-là ! En matière aussi grave que le mariage, il n'est pas permis de surprendre la bonne foi du lecteur, de l'attrapper au piège d'une réclame de pharmacien ou de chapelier-fourreur. Je proteste !

Puisque je parle des vieillards, un mot des noces d'or et de diamant. Ce n'est pas chose banale que ce renouvellement des promesses du mariage après un demi-siècle de ménage fidèle. Bien que cet événement paroissial soit assez fréquent dans nos campagnes, il y a toujours quelque chose d'attendrissant dans la vue de ces bras tremblants qui se donnent protection, de cette vieille femme qui promet obéissance, de ces chefs branlants qui se jurent une fidélité facile maintenant à porter ; les cérémonies qui l'accompagnent, les divertissements qu'il amène comme les réflexions sérieuses qu'il provoque, le touchant respect qui entoure les vieux époux, tout cela vaut qu'on le raconte. Seulement on doit prendre garde que le récit n'en soit pas rédigé par un barbacole idiot ou quelque godelureau de village. Je n'oublierai jamais comment se terminait une notice de ce genre, écrite sans doute par quelque enfant de chœur : " Le vénérable couple passa le reste de la journée en plaisirs innocents."

Innocent toi-même !

De ce qui précède que conclure ?

Deux choses bien faciles : continuer à suivre la pratique du mariage, n'en point fatiguer les gazettes. Voilà.

Tourtereaux et tourterelles mes amis, faites votre nid, capitonnez-le bien, qu'il soit agréable à vous et chaud à vos petits. Chantez en tête-à-tête vos douces amours ; roucoulez dans la splendeur d'un éternel printemps, sous un ciel toujours pur, dans la tiède atmosphère de votre cage bénie. N'invitez pas l'oiseau étranger au sanctuaire intime de vos suaves fêtes de famille. Vivez pour vous-mêmes, sans crier votre bonheur sur les toits, sans narguer le voisin moins heureux. Cachez vos joies pour qu'elles durent. Vous n'aurez crainte que le nid soit dévasté, la couvée éparpillée. Pas de fenêtres ouvertes sur votre intérieur à l'œil public. Pas de vanité, qui serait sottise,—pas d'étalage, qui serait provocation. Mariez-vous, mais sans orchestre. Que vos cœurs seuls, se rendant l'un à l'autre, battent la chamade. Dispensez-vous surtout, comme dirait certain ami à moi, dispensez-vous de l'ophicléide de l'annonce et du trombone de la publicité.

ALPH. LUSIGNAN.

(A continuer)

Le héros immortel d'une grande épopée,
 Montcalm, était tombé devant les ennemis,
 Et, les regards fixés sur sa vaillante épée,
 Il avait dit : je meurs, vaincu mais insoumis !

Dans les plis glorieux du drapeau de la France
 Il avait endormi sa suprême douleur.
 Notre patrie, hélas ! n'avait plus d'espérance :
 Tout était bien perdu, tout excepté l'honneur !

Les chevaliers français, qui, l'âme endolorie,
 Semblaient humiliés de survivre aux combats,
 Repartaient en pleurant pour la mère-patrie,
 Plutôt que de subir un joug qu'ils n'aimaient pas.

Jour de deuil où l'on vit, sous les couleurs anglaises,
 S'éloigner le dernier des gouverneurs français,
 Où, mornes spectateurs, au sommet des falaises,
 Nos pères soupiraient : reviendront-ils jamais ?

Oh ! qu'ils devaient souffrir dans leurs âmes si fières,
 Quand leurs yeux désolés contemplaient l'avenir !
 Quelques milliers épars, vivant dans des chaumières,
 Délaissés, sans secours, qu'allaient-ils devenir ?

Ces généreux enfants d'une race superbe
 Seraient-ils absorbés par le peuple vainqueur.
 — On le disait. Mais Dieu qui prend soin du brin d'herbe
 Laisse tomber sur eux un rayon de son cœur.

LA LANGUE FRANÇAISE ET LA PROVINCE DE QUÉBEC

Il y a maintenant près d'un siècle et un quart que nous avons passé de la domination de la France à celle de l'Angleterre. Après la grande bataille qui a planté le drapeau étranger sur nos murs, mais surtout après le traité qui nous a livrés, il n'est resté sur cette ancienne terre de France qu'une simple poignée de Français. Ils n'avaient, pour vivre, que leur hache et leur mousquet ; mais leur cœur était aussi grand et aussi fort que l'immense et vigoureuse forêt à laquelle ils allaient livrer bataille, comme leurs pères l'avaient fait depuis plus de deux cents ans. Et ces Français, sans consulter leur nombre, se sont mis hardiment à l'œuvre. Or ce n'était pas une œuvre ordinaire que celle qu'ils entreprenaient. Non-seulement il leur fallait tirer péniblement leur existence quotidienne d'une culture sans cesse interrompue par les incursions des sauvages et des bêtes fauves ; mais ils avaient, en outre, à lutter constamment et pied à pied contre un envahissement plus redoutable encore : celui des mœurs, des coutumes, et de la langue d'un peuple étranger. Sans aigreur et sans haine, mais aussi sans faiblesse et sans compromis, ils ont soutenu cette lutte par tous les moyens honnêtes et légaux qu'ils avaient à leur disposition. Ils ont passé successivement sous le régime d'une commission militaire, puis d'une commission mi-partie civile et militaire ; ils ont vécu ensuite sous un gouvernement civil absolu, qui est devenu soi-disant constitutionnel en 1791. Mais ce gouvernement, qui n'était ni assez large ni assez représentatif, a dû subir beaucoup de modifications, en 1841, pour arriver à

la constitution, plus libérale encore, de 1867, sous laquelle nous sommes actuellement.

Pour nous, aujourd'hui, cette période peut sembler courte, et il suffit de quelques lignes pour la résumer. Mais songeons à la durée qu'elle a eue réellement pour ceux qui ont été obligés de la subir, de la vivre jusqu'à la fin, et nous aurons une idée du travail accompli.

Or, pendant toutes ces luttes que l'élément français a dû soutenir sur ce continent, qu'a-t-il gagné ? Tout. Qu'a-t-il perdu ? Rien. Pour tous les avantages sérieux qu'il a conquis si péniblement, il n'a rien sacrifié de l'héritage précieux qui lui avait été confié : sa foi, ses coutumes, sa langue. Il l'a conservé intact comme au premier jour. Bien plus, il s'est accru et développé dans des proportions étonnantes. Les quelques milliers de familles (70,000 âmes) qui sont restées attachées au sol canadien, après le traité de 1763, forment aujourd'hui plus d'un million d'habitants, sans compter les quatre ou cinq cent mille des nôtres établis sur le territoire qui nous avoisine, et qui forment autant de groupes au milieu desquels se conservent et se cultivent les traditions de la famille et de la nationalité. Non-seulement nous ne nous sommes pas laissés envahir, mais nous avons envahi les autres. Et avec cela,—j'aime à le répéter,—sans cesser d'être les sujets loyaux du nouveau pouvoir, sous lequel nous jouissons des plus grandes libertés, nous sommes restés Français par le cœur, par les coutumes et par le langage.

Mais c'est surtout cette conservation de la langue française qui forme un des traits les plus saillants de cette merveilleuse vitalité, dont l'histoire du monde ne nous offre que bien peu d'exemples. En effet, on conçoit facilement que les Canadiens-Français aient gardé

leur religion, d'abord parce qu'un traité solennel leur en assurait le libre exercice, et que, du reste, c'était un point sur lequel on ne pouvait les attaquer qu'avec les plus grands ménagements ; pour ce qui est des coutumes, on sait qu'il est extrêmement difficile de les déraciner chez un peuple, dans quelques circonstances qu'on le place, et, au surplus, nos nouveaux gouvernants n'avaient aucun intérêt immédiat à nous susciter des embarras sur ce point ; mais, quant au langage, nous étions dans une toute autre situation. Mêlés constamment à un peuple qui parlait une langue étrangère, nos pères étaient obligés de se servir de cette langue, non-seulement dans la plupart de leurs rapports journaliers, mais encore pour faire valoir ou défendre leurs droits devant les tribunaux,—et surtout devant le pouvoir législatif,—ou bien pour comprendre les édits et ordonnances qu'on ne se donnait pas toujours la peine de leur traduire. On conçoit, dès lors, quels efforts il leur a fallu faire, quels combats ils ont dû soutenir, pour ne pas se laisser entraîner peu à peu sur la pente où tout concourait à les faire glisser. Et, quand on a sous les yeux le travail constant auquel se livrent les Prussiens dans le but de germaniser l'Alsace et la Lorraine, en imposant la langue allemande et en proscrivant par tous les moyens l'usage du français, on peut comprendre ce que faisait ici, dans un but analogue, une bureaucratie qui avait tout à gagner en affirmant son zèle contre notre nationalité.

Placés dans une position déjà inférieure sous le rapport de l'existence matérielle,—attendu que dans tous les états, professions ou emplois publics, la race que l'on qualifiait modestement de *supérieure* était naturellement la plus favorisée,—nos compatriotes avaient encore ce désavantage d'être obligés d'apprendre deux langues pour ne pas être exposés à se heurter, chaque jour, dans

les détails ordinaires de la vie, contre des obstacles et des retards continuels. La difficulté était moins grande, peut-être, pour les habitants des campagnes, qui se trouvaient moins souvent en contact avec l'élément étranger ; mais dans les villes et les centres un peu considérables, où la population était toujours plus ou moins mélangée, c'était un danger et, par conséquent, une lutte de tous les instants.

Une autre source de périls, c'était le manque de livres et de journaux. On conçoit que, par suite du nombre restreint des lecteurs, celui qui imprimait un livre ou publiait un journal dans notre langue pouvait rarement faire rentrer ses avances et perdait, le plus souvent, des sommes relativement fortes, sans compter le sacrifice de son temps et de son travail. Il s'ensuit donc que ceux qui voulaient se renseigner sur les affaires publiques ou augmenter leur instruction sur d'autres points, étaient obligés de recourir aux journaux et aux livres imprimés en langue étrangère, lesquels nous arrivaient en grand nombre, soit d'Angleterre, soit des États-Unis. Et cet état de choses a duré assez longtemps pour que bien des personnes, encore vivantes aujourd'hui, se souviennent d'avoir été obligées de copier en classe la plupart des cours qu'elles suivaient, parce qu'il n'y avait qu'un seul livre imprimé, pour le professeur ; souvent même, le livre faisait complètement défaut.

Dans les circonstances ordinaires, il aurait pu en résulter un moindre inconvénient ; mais, étant donné la situation qui nous était faite et la pression morale qu'on nous faisait subir de toutes parts, il y avait un danger que nous n'avons évité que grâce aux plus continuels efforts et au déploiement du plus grand patriotisme.

, Et, au milieu de toutes ces tribulations, nous sommes

restés fermes et inébranlables jusqu'à la fin. Non-seulement nous avons conservé notre langue dans toute sa pureté, dans toute son intégrité, mais nous l'avons même fait accepter à ceux qui voulaient nous imposer la leur. Par nos protestations incessantes, par nos efforts persistants, nous en sommes arrivés à faire reconnaître pour la langue française le droit de cité dans ce pays qu'elle avait jadis conquis à la civilisation, et dont on avait voulu plus tard l'expulser ; nous l'avons fait mettre sur un pied d'égalité avec la langue de nos compatriotes d'une autre origine.

Et, s'il nous est permis de nous enorgueillir du travail que nous avons accompli sous ce rapport et du succès qui l'a couronné, nous ne devons pas oublier d'apprécier en même temps, comme il le mérite, l'esprit si libéral du pouvoir, qui a su, lorsqu'il a été suffisamment éclairé sur la situation, nous rendre cette justice et faire amplement droit à nos légitimes aspirations.

Du reste, ceux qui ont voulu se mettre au-dessus des mesquins intérêts et des querelles du moment ont toujours, même en Angleterre, estimé à sa propre valeur ce sentiment si naturel qui nous faisait lutter sans relâche pour la conservation de notre langue et de notre nationalité. Voici ce que disait lord Granville dans la discussion du projet de constitution de 1791 : " On a appé-
" pelé préjugé l'attachement des Canadiens à leurs cou-
" tumes, à leurs lois et à leurs usages, qu'ils préfèrent à
" ceux de l'Angleterre. Je crois qu'un pareil attache-
" ment mérite un autre nom que celui du préjugé ;
" selon moi, il est fondé sur la raison et sur quelque
" chose de plus élevé encore que la raison, sur les sen-
" timents les plus nobles du cœur humain." Et le même esprit, large et impartial, que nous constatons chez plusieurs de nos gouverneurs, entre autres chez sir Charles

Bagot, lord Elgin et lord Dufferin, ne se retrouve-t-il pas heureusement aujourd'hui dans les belles paroles que prononçait S. E. le marquis de Lorne, gouverneur du Canada, lors de l'inauguration de l'Académie royale qui lui doit son existence : " Dans une des sections, disait-il, " ceux de nos concitoyens qui tirent leur origine de la " vieille France pourront discuter avec cette élégance " de diction et cette critique judicieuse, si remarquables " chez eux, tout ce qui a trait à leur littérature ; ils s'y " attacheront à conserver dans toute sa pureté le grand " idiome qui est entré pour une si large part dans la " formation de la langue anglaise."

Aujourd'hui donc, non-seulement la langue française est une des langues officielles dans notre province de Québec, mais elle est aussi, non pas simplement tolérée, mais légalement reconnue au siège du pouvoir fédéral. Dans les débats du Parlement d'Ottawa et dans la correspondance officielle des départements, l'usage des deux langues est facultatif, et les lois, de même que les documents publics et le *Hansard* doivent s'imprimer et se publier en français et en anglais.

Nous pouvons, du reste, montrer avec un légitime orgueil la position que nous avons conquise, au point de vue de la langue surtout, puisque, dans la nouvelle Société royale, dont il est parlé plus haut, et qui embrasse tout le dominion, sur quatre-vingts fauteuils, nous en possédons vingt-six.

Voilà donc, succinctement, la vie que nous avons menée depuis plus d'un siècle et les résultats que nous avons obtenus.

NAPOLÉON LEGENDRE.

(A continuer)

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1883—ARRANGEMENTS D'HIVER—1884

A partir de LUNDI, 10 DECEMBRE, les trains de ce chemin de fer circuleront tous les jours, les dimanches exceptés, comme suit:—

LAISSERONT LA POINTE-LEVIS

Pour Halifax et St-Jean.....	7 30 A.M.
Pour la Rivière-du-Loup et Ste-Flavie.....	11..20 A.M.
Pour la Rivière-du-Loup.....	5.15 P.M.

ARRIVERONT A LA POINTE-LEVIS

De Halifax et St-Jean.....	7.20 P.M.
De la Rivière-du-Loup.....	1.30 P.M.
De la Rivière-du-Loup.....	6.00 A.M.

Le char Pullman qui part de Lévis, le mardi, le jeudi et le samedi, se rend directement à Halifax, et celui qui part le lundi, le mercredi et le vendredi se rend à St-Jean.

Tous les trains circulent sur l'étalon chronométrique de l'Est.

D. POTTINGER,
Surintendant en Chef.

Bureau du chemin de fer,
Moncton, N.-B., 6 décembre 1883.

STATUTS DU CANADA.

Prix des Statuts en vente au bureau de l'imprimeur
de la Reine, Ottawa.

B. CHAMBERLIN,
Imprimeur de la Reine.

OTTAWA, Avril 1884.

PROVINCE DU CANADA.

	\$	c.		\$	c.
Statuts Refondus II. C.....	3	25	Code Civil	1	00
“ “ B. C.....	3	25	Lois Criminelles en 1 vol.....	1	80
Code de Procédure Civil.....	1	50	Ordres en Conseil, à 1874.....	1	25

PUISSANCE DU CANADA.

Vic.		\$	c.	Vic.		\$	c.
32&33	Statuts de 1869.....	1	50	42	Statuts de 1879, Vol. I....	1	25
33	“ 1870.....	0	80	“	“ “ Vol. II...	0	40
34	“ 1871.....	0	50	“	“ “ Vols I&II	1	50
35	“ 1872.....	2	00	“	“ 1880, Vol. I....	1	25
36	“ 1873.....	1	60	“	“ “ Vol. II...	0	50
37	“ 1874.....	1	00	“	“ “ Vols I&II	1	60
38	“ 1875, Vol. I....	1	50	44	“ 1881, Vol. I....	0	80
“	“ “ Vol. II...	0	80	“	“ “ Vol. II...	0	60
39	“ 1876, Vol. I....	0	80	“	“ “ Vols I&II	1	25
“	“ “ Vol. II...	0	80	45	“ 1882 Vol. I .	1	00
“	“ “ Vols I&II	1	50	“	“ “ Vol. II...	1	00
40	“ 1877, Vol. I....	1	00	“	“ “ Vols I&II	2	00
“	“ “ Vol. II...	0	60	46	“ 1883, Vol. I....	1	00
“	“ “ Vols I&II	1	50	“	“ “ Vol. II...	0	60
41	“ 1878, Vol. I....	0	80	“	“ “ Vols I&II	2	00
“	“ “ Vol. II....	0	35				
“	“ “ Vols I&II	1	00				



AVIS AUX ENTREPRENEURS.

On recevra à ce Bureau, jusqu'à LUNDI, le 22^e jour de JUIN prochain, inclusivement, des soumissions cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour Bureau de Poste, etc., Sorel, Québec," pour la construction d'un

Bureau de Poste, etc., à Sorel, P. Q.

On pourra voir les plans et le devis au Ministère des Travaux Publics, Ottawa, et au Bureau de la Douane, Sorel, à commencer de Lundi, le 2^e jour de Juin prochain.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées, fournies par le Ministère.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de banque, *accepté*, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, pour une somme égale à cinq par cent du montant de la soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,

F. H. ENNIS, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
OTTAWA, 14 mai 1884.



AVIS AUX ENTREPRENEURS.

On recevra à ce Bureau, jusqu'à LUNDI, le 9^{me} jour de JUIN prochain, à midi, des soumissions cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour Charbon," pour fournir le combustible nécessaire au chauffage des Edifices Publics, Ottawa.

On pourra examiner le devis et obtenir des formules de soumission à commencer de Jeudi, le 23 Mai courant, à ce Bureau, où les renseignements nécessaires seront donnés.

Aucune soumission ne sera prise en considération à moins qu'elle ne soit accompagnée d'un chèque pour une somme de \$250 fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics.

Le Département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

F. H. ENNIS, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
OTTAWA, 20 mai 1884.

CHEMIN DE FER DU GRAND-TRONC

HEURES

DE	POUR	DÉPART	ARRIVÉE
Montréal	Québec	10.00 p.m.	7.00 a.m.
"	"	7.00 a.m.	6.45 p.m.
Québec	Montréal	8.00 p.m.	11.00 a.m.
"	"	11.00 a.m.	9.40 p.m.
Montréal	Portland	10.00 p.m.	12.35 p.m.
"	Island Pond	3.15 p.m.	9.10 p.m.
"	"	7.00 a.m.	5.00 p.m.
"	Toronto	12.30 p.m.	6.40 p.m.
"	"	9.00 a.m.	10.30 p.m.
"	"	9.00 p.m.	10.00 a.m.
"	"	11.30 p.m.	11.30 a.m.
"	"	8.30 a.m.	9.30 a.m.
"	St. Jean	5.30 p.m.	6.30 p.m.
"	Rouse's Point	6.10 p.m.	8.10 p.m.
"	"		
"	Lake Champlain Junction	4.00 p.m.	6.20 p.m.
"	Sorel	8.00 a.m.	12.00 p.m.
"	"	5.10 p.m.	8.10 p.m.

CHARS PALAIS et CHARS DORTOIRS

DANS TOUTES LES DIRECTIONS

La ligne la plus avantageuse dans toutes les parties du pays

Passages au plus bas prix pour tous les points
de la Nouvelle-Angleterre

Agents dans toutes les villes du Canada

J. HICKSON, Gérant Général }
W. WAINRIGHT, Ass.-Gérant } Montréal